



## Démarrage/ évolution auto-entreprise

-----  
Par Work

Bonjour,

Un Auto-entrepreneur bénéficiant du maintien de l'ARE doit-il conserver la même activité ?

A- S'il se lance dans une nouvelle activité en arrêtant la première (avec la même entreprise), est ce que cela a un impact sur le maintien de l'ARE?

B- Cumuler les deux activités, a-t-il un impact?

C- L'impact du changement de statut de micro entreprise à SASU ou EURL sur le maintien de l'ARE ARE ?  
(fermer la micro-entreprise et créer la société)

Merci